

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(C. A. M. E. S.)

01 B.P. 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO) Tél. : (226) 50.36.81.46 - Fax : (226) 50.36.85.73 - Adél : comes@bf.refer.org



ATTESTATION 21/2014/RED/SG/CAMES

Je soussigné, Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (C.A.M.E.S), certifie que le **diplôme ci-dessous**, délivré par **l'UNIVERSITE EL HADJI IBRAHIMA NIASSE - ECOLE DE MEDECINE SAINT CHRISTOPHER IBA MAR DIOP - DAKAR** a été **reconnu** par le CAMES lors du 28ème Colloque sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes, tenu à Conakry (Guinée) du 27 au 30 novembre 2013.

DIPLOME SOUMIS	EQUIVALENCE ACCORDEE
Doctorat d'Etat en Médecine	Doctorat d'Etat en Médecine (BAC+ 8 ans)

La validité de la reconnaissance couvre une période de cinq (5) ans à compter du 25 octobre 2014.

En foi de quoi est délivrée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou le 26 octobre 2014

Le Secrétaire Général



Professeur Bertrand MBATCHI

Important : *il ne peut être délivré de duplicata de cette attestation. Veuillez donc établir de la présente pièce autant de copies légalisées que nécessaire.*